

## **685 : le nombre de nouveaux projets d'investissements étrangers qu'a attirés la France en 2013, permettant la création ou le maintien de 30 000 emplois**

**Le 14 mai 2014**

- "le nombre d'investissements reste stable et le nombre de création d'emplois augmente dans un contexte économique difficile En 2013, la dynamique de l'investissement étranger créateur d'emploi s'est maintenue, avec une contribution à l'emploi supérieure à celle de 2012 : la France a attiré 685 nouveaux projets contre 693 en 2012. Ces décisions d'investissement ont créé ou maintenu 29 631 emplois contre 25 908 en 2012.

Dans un contexte de stagnation économique en Europe, ces résultats confirment l'attractivité de la France

- les Américains restent les premiers investisseurs en France

Les Etats-Unis se maintiennent au premier rang, avec 122 projets recensés, soit 18% de l'ensemble des investissements étrangers.

Les pays européens restent à l'origine de 61% des projets, contre 58% l'année précédente. L'Allemagne demeure le premier pays d'origine européenne, et le second après les Etats-Unis, avec 106 projets. L'Italie conforte son 2ème rang en Europe avec 64 décisions. Plusieurs pays européens affichent des résultats en forte hausse, parmi lesquels notamment le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et l'Autriche.

La part des projets portés par les pays émergents continue de croître (11% du total désormais), 44 pays ayant investi en France contre 39 en 2012. En Asie, la Chine conserve son 8ème rang des pays d'origine avec 33 projets, derrière le Japon avec 35 projets.

- le renforcement de l'attractivité française en matière de recherche et d'innovation Le nombre de projets d'investissement étranger dans les fonctions de R&D (Recherche et Développement), design et ingénierie, en forte hausse, n'a jamais été aussi important : 77 décisions d'investissement contre 58 en 2012. Dans la R&D (51 projets), la progression est de 13% et les principaux investisseurs viennent des Etats-Unis, d'Allemagne et du Japon qui sont respectivement à l'origine de 30%, 13% et 9% des investissements étrangers dans cette fonction. Le numérique, levier d'innovation dans tous les secteurs, reste d'ailleurs, depuis 2011, le premier secteur d'accueil des investissements étrangers en France.

Un dispositif favorisant la R&D et les investissements étrangers : le crédit d'impôt recherche Le crédit d'impôt recherche est une réduction d'impôt calculée sur la base des dépenses de R&D engagées par les entreprises. Il est déductible de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dû par les entreprises au titre de l'année où les dépenses ont été engagées. Cette aide fiscale est destinée à soutenir et encourager les efforts de recherche et développement des entreprises, quel que soit leur secteur d'activité, leur taille et leur organisation. Elle permet :

- de renforcer la compétitivité des entreprises
- de servir de levier à l'innovation

- d'inciter les entreprises à embaucher du personnel de formation et d'expérience scientifique.
- l'augmentation du nombre d'investissements dans les activités industrielles Le nombre des investissements dans les activités de production, reparti à la hausse, avec 209 décisions en 2013, contre 194 en 2012. Ces projets représentent 11 829 emplois, soit 40% de l'emploi total. L'Allemagne est le premier investisseur dans cette fonction avec 41 projets concernés, soit 20% des investissements relevant des activités concernées.

Le nombre de reprises de sites en difficulté est en forte augmentation avec 65 projets contre 29 en 2012, induisant une augmentation de 50% des emplois sauvegardés.

- l'attractivité du territoire français explique ces résultats La diversité des territoires français constitue toujours un puissant facteur d'attractivité du site France. Les décisions d'investissement prises en 2013 vont générer de l'emploi dans la quasi-totalité des régions françaises. Qui plus est, treize d'entre elles ont été choisies par les investisseurs étrangers pour de nouveaux investissements dans la fonction R&D.

« En 2013, je suis heureux que la France ait atteint un record de décisions d'investissement étranger dans les activités de R&D, de design et d'ingénierie, en augmentation de 32% par rapport à 2012. Cet excellent résultat confirme la qualité de l'écosystème français en matière d'innovation, grâce à la créativité de nos talents et à une politique publique percutante, très appréciées des investisseurs étrangers » souligne Serge Boscher, Directeur général de l'Agence française pour les investissements internationaux. "